

EN ACTION

VOL 21 — NO 2 — MAI 2008

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

Spécial précongrès

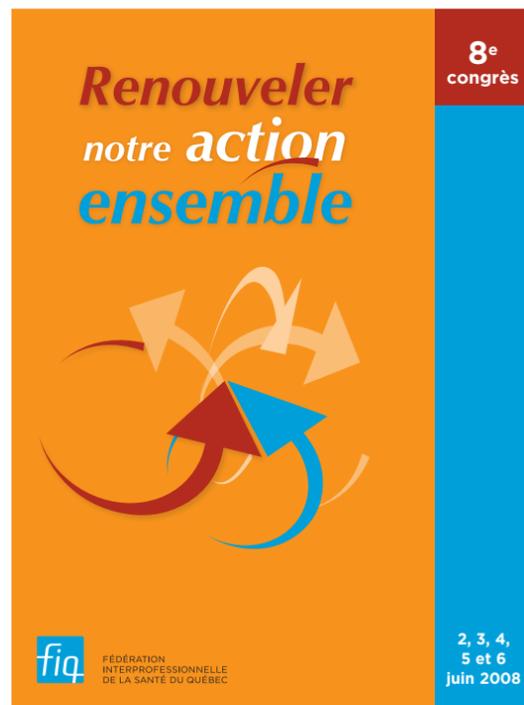


Un renouvellement nécessaire

Lina Bonamie
Presidente

UN RENOUVELLEMENT NÉCESSAIRE

Du 2 au 6 juin 2008, à Saint-Hyacinthe, la Fédération tiendra son 8^e congrès, mais le 1^{er} sous la bannière FIQ. À cette occasion, les déléguées représentant les professionnelles en soins de toutes les régions du Québec se réuniront afin de définir les orientations de leur organisation pour les trois années à venir.



L'environnement politique et économique dans lequel évolue la Fédération lui est sans contredit très défavorable. Depuis trop longtemps, elle doit se battre contre les attaques répétées de gouvernements néolibéraux dont les actions vont à l'encontre des valeurs syndicales. Ainsi, le réseau de la santé a dû essuyer de nombreux coups : coupures budgétaires, mesures pérennisant la situation de pénurie de professionnelles en soins, baisses d'impôts successives limitant les possibilités de réinvestissement en santé. Par le fait même, les conditions de travail et de vie des salariées du réseau se sont dramatiquement dégradées.

La FIQ propose donc de revoir ses façons de faire et son fonctionnement afin de créer une meilleure synergie entre les différents paliers de l'organisation et de favoriser une participation active de toutes et chacune. Grâce à une implication accrue et à une réappropriation de l'action syndicale par les membres, la Fédération est convaincue qu'elle sera en mesure de contourner les embûches et de gagner du terrain sur ce champ de bataille.

Le thème « Renouveler notre action ensemble » s'est donc imposé de lui-même. Bien que la FIQ soit très fière du chemin parcouru depuis 1987, il n'en demeure pas moins qu'un renouvellement de son action est nécessaire. Toutefois, aucun changement ne sera possible sans que les membres soient pleinement impliqués, sans qu'il y ait un retour à la base. Ainsi, le visuel du congrès 2008 présente une pyramide, formée de flèches, illustrant le concept d'une essentielle rétroaction des membres, d'inévitables consultations pour connaître leur avis, leurs besoins et leurs préoccupations. Des couleurs vives sont utilisées puisque la Fédération, malgré un criant besoin de revoir ses façons de faire, possède l'énergie, le dynamisme et les ressources pour y parvenir.

Lors de ce congrès, les déléguées pourront modifier les statuts et règlements ainsi que les règlements du Fonds de défense syndicale. Elles pourront également discuter des orientations en matière de solidarité et de relève syndicale. De plus, un rapport de chacun des secteurs et services de l'organisation

leur sera présenté afin qu'elles puissent évaluer les activités réalisées et mesurer la somme de travail accompli. Bien entendu, le congrès sera aussi le moment d'élire les membres des comités statutaires et permanents, dont celles du Comité exécutif. Enfin, les états financiers seront présentés à la délégation.

Pendant une semaine, la Fédération pourra faire un retour sur les actions menées depuis sa fondation, mais principalement pendant les trois dernières années, évaluer les acquis réalisés et les pertes encourues ainsi que prévoir les activités des années à venir.

Il faut faire autrement : la FIQ et ses syndicats affiliés doivent inclure davantage les membres dans la prise de décision, et ce, bien au-delà du renouvellement des conventions collectives. Il est nécessaire de « renouveler notre action ensemble ». ■

POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983

(adresse de retour)
FIQ – Québec | 1260, boul. Lebourgneuf
Bur. 300, Québec (Québec) G2K 2G2

RENOUVELER NOTRE ACTION ENSEMBLE

Ce 8^e congrès de la FIQ aura comme trame de fond le thème « Renouveler notre action ensemble ». Loin de s'inscrire dans une démarche d'ordre cosmétique, ce renouvellement auquel les déléguées sont conviées à réfléchir se veut une étape importante dans l'histoire de l'organisation. La Fédération croit que la conjoncture actuelle, extrêmement défavorable pour le mouvement syndical, commande d'agir de manière urgente.

LA CRISE DU SYNDICALISME

À la lumière de la situation vécue par le mouvement syndical dans différents pays occidentaux, il est possible de mesurer l'étendue de la menace latente. En effet, une chute marquée du taux de syndicalisation est observée, témoignant ainsi de la grande difficulté qu'éprouvent les organisations syndicales à freiner le développement du projet néolibéral.

Ce passage au néolibéralisme s'est concrétisé par l'adoption, dans la grande majorité des pays, d'une série de mesures visant à transformer le rôle que joue l'État dans l'économie et dans la sphère sociale. Dorénavant, le salut d'une nation réside dans la stricte instauration de recettes prescrites et préétablies. Les principaux ingrédients du succès se résument alors en cinq grands principes, soit la discipline budgétaire, le retrait de l'État de la sphère sociale, la réforme fiscale, la privatisation et la déréglementation.

Cette manière de voir le monde glorifie la responsabilisation des individus à l'égard de leur propre bien-être et sacralise la concurrence et la compétition. Elle entre donc en totale contradiction avec l'approche syndicale qui, de son côté, met de l'avant un projet marqué par le souci d'équité et de solidarité. Il n'est donc pas étonnant de constater que les gouvernements néolibéraux s'emploient par tous les moyens à affaiblir l'influence et la capacité d'action des organisations syndicales.

Au Québec, depuis plusieurs années, le taux de syndicalisation se maintient autour de 40 %, le situant ainsi parmi les nations occidentales où la plus grande densité syndicale est observée. Faut-il en conclure que le mouvement syndical y est immunisé contre la tendance générale vécue dans l'ensemble des autres pays

industrialisés? Plusieurs éléments démontrent le contraire.

UNE ANALYSE DES PRATIQUES SYNDICALES

Cette crise d'un mouvement ayant pourtant réalisé des gains considérables pour les travailleurs-euses au cours de l'histoire a suscité de nombreux débats dans la communauté scientifique. Ainsi, plusieurs experts se sont penchés sur la question afin d'identifier les causes et de fournir des pistes de solutions aux syndicats pour qu'ils puissent se renouveler et faire face à la musique.

Rejetant l'idée d'un mouvement syndical complètement démuni et condamné à une mort lente, une majorité d'auteurs croient au contraire qu'il possède les outils nécessaires pour surmonter les obstacles se posant à lui. Toutefois, la sévérité de la crise et l'hostilité de l'environnement externe obligerait les organisations syndicales à revoir en profondeur leur manière de faire.

Les différentes formes du syndicalisme contemporain n'ont pas apporté de réponses satisfaisantes. Certaines organisations syndicales pratiquent un syndicalisme dit « d'affaires » qui limite le champ d'action syndicale à deux éléments : la négociation de la convention collective et la surveillance de son application. Si ce type de syndicalisme a convenu pendant une certaine période, il présente toutefois de sérieuses limites en cette ère néolibérale. En effet, les réticences de ces organisations quant au fait de se positionner sur des questions politiques ou citoyennes les empêchent de prévoir les attaques et d'établir des stratégies. En restreignant leur champ d'intervention, elles ne font que renforcer le préjugé défavorable qu'elles sont corporatistes et centrées sur la seule défense de leurs membres, et ce, au détriment du bien commun.

La majorité des organisations syndicales du Québec et du Canada pratiquent un syndicalisme dit « social ». Ces organisations partagent les mêmes préoccupations que celles pratiquant le syndicalisme d'affaires; toutefois, elles considèrent que leurs membres ne sont pas que des travailleurs-euses, mais également des citoyen-ne-s dont les préoccupations dépassent largement le cadre du travail. Elles ont la conviction que la défense des membres en tant que salarié-e-s passe inévitablement par la défense de dossiers à caractère politique.

Malgré les efforts d'une partie du monde syndical pour rapprocher lutte syndicale et lutte citoyenne et malgré une conscience accrue de l'importance d'agir dans le champ politique, le syndicalisme social n'aura pas été en mesure de freiner l'instauration des politiques néolibérales. Il faut donc en déduire qu'il comporte une lacune importante limitant grandement la portée de ses positions et actions sociopolitiques. Cette lacune réside dans les relations entre les diverses constituantes de la structure syndicale. En effet, comme dans le cas du syndicalisme d'affaires, les débats et les mécanismes de prise de décisions sont centralisés dans le haut de la hiérarchie syndicale. En conséquence, les actions en découlant circulent la plupart du temps du haut vers le bas et très rarement du bas vers le haut.

De ce fait, les prises de positions politiques et citoyennes des organisations pratiquant le syndicalisme social ne semblent pas gagner l'adhésion des membres. Comme ils-elles sont rarement partie prenante des débats de fond et des stratégies d'actions mises de l'avant, ils-elles ont l'impression de ne pas être impliqué-e-s. ➡

N'oubliez pas que, du 2 au 6 juin prochain, vous pourrez suivre le déroulement du congrès de la FIQ à <www.fiqsante.qc.ca>.

(suite)

LE SYNDICALISME SOCIAL PRATIQUÉ PAR LA FIQ

La FIQ, depuis plus d'une décennie, pratique un syndicalisme social qui a certes permis des avancées au plan des conditions de travail et lui a donné l'occasion de se démarquer quant à certains dossiers sociopolitiques. Pourtant, au-delà des enjeux socio-politiques, le militantisme syndical et l'engagement citoyen des membres demeurent des sources de préoccupations : alors que les conditions de travail des professionnelles en soins se dégradent sans cesse, le militantisme syndical et la volonté de s'impliquer pour l'amélioration des choses sont malgré tout des voies peu fréquentées. Compte tenu de la conjoncture défavorable, il est inévitable pour la FIQ de procéder à une introspection.

RENOUVELER NOTRE PRATIQUE SYNDICALE

Si, pour certains, la situation de crise vécue au sein du mouvement syndical est tributaire de facteurs externes, tels que la mondialisation, elle est également due aux facteurs internes sur lesquels les organisations peuvent agir afin de corriger le tir. En intervenant sur des facteurs internes comme les mécanismes démocratiques, la FIQ pourrait accroître son rapport de force afin d'influencer tant l'opinion publique que les lobby patronaux et les gouvernements dans le but de modifier l'environnement externe à son avantage.

La FIQ propose donc de revoir ses façons de faire et son fonctionnement, et ce, à tous les niveaux de l'organisation : la Fédération, ses syndicats affiliés, ses militantes, ses salariées et ses membres sont interpellés.

Pour mener à bien ce projet, la recommandation sur laquelle les déléguées sont appelées à réfléchir et à débattre est à l'effet d'appuyer la FIQ dans le renouvellement de son action, en s'inscrivant dans un syndicalisme suscitant une adhésion et un engagement accru des membres. Ce type de syndicalisme aurait une portée socio-politique plus large afin d'accroître le rapport de force de l'organisation pour le bénéfice de l'ensemble de ses membres. ■

ÉLARGIR SES SOLIDARITÉS

De nouvelles pratiques

Au congrès de 1991, les déléguées ont adopté les grands principes de solidarité devant guider la Fédération. Dès lors, la FIQ a fait ses classes en participant à des coalitions et à des mouvements sociaux qui lui ont permis de défendre publiquement des causes citoyennes. Ces premières collaborations ont fait en sorte que la jeune Fédération a pu se porter, en tant qu'organisation syndicale, à la défense d'intérêts allant au-delà des conditions de travail des infirmières.

Au fil de ces expériences, la Fédération a su tisser des liens étroits avec plusieurs groupes partageant ses valeurs syndicales, féministes et citoyennes et a pu faire entendre sa voix dans les débats sociaux, tant au niveau local qu'international. Compte tenu de la conjoncture actuelle difficile, le temps est venu pour la Fédération d'élargir son action, de diversifier ses approches et de multiplier les occasions d'entraide et de solidarité tout en maintenant les collaborations déjà établies et sans mettre au second plan les appuis financiers.

Le Comité exécutif recommande donc à la délégation de se donner des moyens pour favoriser les débats et pour prendre position sur les grands dossiers nationaux et internationaux. De plus, la Fédération désire augmenter la présence aux instances d'intervenant-e-s syndicaux-ales ou autres, venant de pays étrangers, afin de contribuer à ces débats. Enfin, pour ancrer davantage les gestes de solidarité que la conjoncture actuelle exige, certaines recommandations visent à initier des projets de coopération internationale avec l'aide de partenaires expérimentés, à faciliter la participation des finissant-e-s en soins infirmiers et cardiorespiratoires à des stages de coopération et à encourager la participation des jeunes membres de la FIQ à des stages et à des missions de coopération internationale.

Pour la mise en œuvre de ces projets, le Comité exécutif recommande que soit ajouté à la réserve pour Solidarité un dollar par membre cotisante, par année, et que cette somme, prise à même le budget régulier de l'organisation, soit dédiée exclusivement aux activités liées à ces projets. ■

UN BILAN IMPOSANT DE RÉALISATIONS

En vue du congrès, la Fédération a fait parvenir aux déléguées le rapport d'activités de ses différents secteurs et services pour leur permettre d'évaluer l'ensemble du travail accompli au cours des trois dernières années. Comme en témoigne ce rapport, les efforts de plus de 200 employées, réparties dans 13 secteurs et services, ont été fournis afin de permettre à la Fédération d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixée. Pendant cette même période, le gouvernement, par ses lois et par ses interventions, a bousculé à maintes reprises l'agenda syndical, notamment en imposant la négociation de 158 conventions locales pour laquelle la Fédération a dû consacrer la majorité de ses ressources afin qu'elle soit menée à bien.

Des efforts constants et des innovations, des luttes et des revendications, des alliances et des solidarités, des embûches et des victoires, voilà ce qui a fait partie du quotidien de la Fédération qui a été présente non seulement auprès des professionnelles en soins, mais également dans les grands débats sociaux et dans les luttes pour freiner la montée du néolibéralisme.

Si le mouvement syndical est aujourd'hui à la croisée des chemins, le congrès est certainement un moment privilégié pour réfléchir aux orientations qui guideront la Fédération et permettront de **RENOUVELER NOTRE ACTION ENSEMBLE**.

PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS

Au prochain congrès, les déléguées débattront des propositions d'amendements déposées au dernier conseil fédéral en vue de modifier les statuts et règlements de la Fédération et les règlements du Fonds de défense syndicale. Certaines propositions d'amendements aux statuts et règlements, notamment celles liées à la création de FIQ - Association immobilière, entité mise en place lors de la construction du nouveau siège social de la Fédération, sont en fait de simples concordances à réaliser.

De nouveaux amendements aux règlements du Fonds de défense syndicale seront également mis en débat par le Comité exécutif. En effet, lors du dernier congrès spécial, il a été proposé que le FDS offre un soutien financier à la mobilisation effectuée dans le cadre de la négociation d'une première convention collective. Compte tenu que de plus en plus d'employeurs agissent unilatéralement et respectent de moins en moins les droits des travailleuses, le Comité exécutif proposera que le FDS serve également à soutenir les membres lors de la mise en œuvre d'un plan d'action dont les moyens de pression visent à contrer la pénurie de professionnelles en soins ou à riposter contre ces employeurs. De cette façon, un syndicat pourrait recevoir un montant équivalent à 5 \$ par membre, selon le groupe visé, pour la réalisation de son plan d'action. De même, une indemnité de 15 \$ par heure non travaillée pourrait être allouée aux membres si les moyens de pression consistent en un arrêt de travail spontané. En fait, il s'agit d'offrir des moyens alternatifs pour améliorer le rapport de force des syndicats face aux employeurs qui veulent sabrer les conditions de travail des professionnelles en soins.

COMITÉ JEUNES Des moyens pour agir

Le comité Jeunes, créé en 2001, est formé de cinq professionnelles en soins de moins de 30 ans. Ce comité a été particulièrement interpellé par les recommandations adoptées au 7^e congrès de la FIQ, en 2005. En effet, le thème « Construire l'avenir ensemble » mettait en lumière les défis à relever dans l'avenir, notamment celui de relever le faible taux de relève syndicale. La Fédération s'est donc fixée des objectifs et a adopté plusieurs recommandations visant le comité Jeunes.

Ainsi, les membres du comité comptent mobiliser les jeunes au niveau local, accroître le nombre de comités jeunes et développer une approche plus sociale et politique afin de s'impliquer davantage comme représentantes syndicales. Préoccupées par l'absence de relève et par la montée de l'antisyndicalisme, elles désirent se donner les moyens d'agir. Le congrès 2008 est le moment idéal pour adapter le mandat du comité Jeunes à son évolution et aux besoins futurs de la FIQ. Le Comité exécutif, évaluant qu'il devrait désormais relever du secteur Sociopolitique, recommande donc à la délégation d'en élargir le mandat et de créer un espace répondant aux objectifs de recrutement, de mobilisation et de politisation des membres de moins de 30 ans pour les attirer, établir des liens et approfondir leurs connaissances des dossiers de l'organisation et des enjeux syndicaux et politiques. La mise sur pied d'un Réseau des jeunes est aussi proposée afin de créer un lieu d'échanges large permettant d'attirer et de rassembler un plus grand nombre de jeunes.

AVIS D'ÉLECTION

8^e
congrès

2, 3, 4, 5 et 6 juin 2008

À toutes les membres des syndicats affiliés à la FIQ

COMITÉS STATUTAIRES

Conformément aux statuts et règlements de la FIQ, nous vous avisons qu'au congrès des 2, 3, 4, 5 et 6 juin 2008 qui se tiendra à Saint-Hyacinthe, il y aura élection au :

Comité exécutif (9 membres)

- Présidente
- Première vice-présidente
- Deuxième vice-présidente infirmière
- Troisième vice-présidente
- Quatrième vice-présidente
- Cinquième vice-présidente infirmière auxiliaire
- Sixième vice-présidente inhalothérapeute
- Secrétaire
- Trésorière

Élection	3 membres (1 présidente et 2 adjointes)
Fonds de défense syndicale	2 membres
Vérification interne	3 membres

COMITÉS PERMANENTS

Condition féminine	6 membres et 2 substituts
Comité Jeunes	5 membres de 30 ans et moins et 2 substituts
Santé et Sécurité du travail	6 membres et 2 substituts
Éducation-Animation	6 membres et 2 substituts

POUR LE COMITÉ EXÉCUTIF, LES COMITÉS STATUTAIRES OU PERMANENTS

- Les candidatures sont recevables jusqu'à 24 heures après l'ouverture officielle du congrès;
- Les candidates doivent être membres en règle d'un syndicat affilié à la FIQ, remplir le formulaire de mise en candidature prévu à cette fin et le retourner, accompagné de la déclaration de membre en règle, au siège social de la FIQ à :
Présidente du comité d'élection
2050, rue de Bleury, 4^e étage
Montréal (Québec) H3A 2J5
- Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 23 mai 2008 à 17 h, ou remises à la présidente du comité d'élection lors du congrès;
- Les candidates peuvent obtenir copie du formulaire de mise en candidature au bureau syndical local, ou en contactant Dominique Trudeau au 514 987-1141 ou 1 800 363-6541, ou auprès du comité d'élection lors du congrès;
- Les candidates doivent accompagner leur mise en candidature d'un court texte de présentation;
- Les publicités doivent être préalablement approuvées par le comité d'élection.

ÊTRE MEMBRE D'UN COMITÉ Une participation militante

Pour la Fédération, les comités ont toujours été un lieu essentiel de participation permettant aux membres de s'engager dans l'action militante de leur organisation syndicale. À chaque congrès, les déléguées élisent les membres des comités permanents fédéraux, soit le comité Jeunes, le comité Condition féminine, le comité Santé et Sécurité du travail et le comité Éducation-Animation. Leur mandat est, entre autres, d'intégrer la réalité des professionnelles en soins dans différentes sphères d'activités de la Fédération et d'influencer les débats à différents paliers de l'organisation. Les membres des comités sont toutes d'avis que leur implication leur a permis de développer un plus grand sentiment d'appartenance, d'acquiescer de nouvelles connaissances, de développer des habiletés et de créer des solidarités avec d'autres militantes de la Fédération et d'ailleurs.

Lors du dernier congrès, dans le but d'impliquer davantage les membres des comités dans les dossiers et les actions de la FIQ, les déléguées ont convenu que toutes les membres des comités permanents fédéraux seraient dorénavant déléguées fraternelles aux instances régulières, conseils fédéraux et congrès, et que les libérations seraient assumées par la Fédération.

Lors du congrès, la délégation aura aussi à élire les membres des comités statutaires fédéraux, soit le comité d'élection, le comité de vérification interne, le comité du Fonds de défense syndicale et le Comité exécutif.

Une quarantaine de postes sont ouverts. Peu importe votre âge ou votre région, n'hésitez pas à soumettre votre candidature. Rendez-vous à votre local syndical, vos déléguées ont en main tous les formulaires nécessaires. ■



Si vous préférez consulter la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca. Un courriel vous avertira de la mise en ligne de chacune des publications.